

Compte rendu du Assemblée Générale du Mercredi 08 Juillet 2020

En présence des membres du Conseil d'Administration :

Lucie DUBOIS, Nathalie FAVROULT, Arlette IMBERT, Catherine LOUAA, Estelle RAFFIN-ROQUIER, Edith SURMELY, Samuel CABARET, Thomas PERTUS, et Emmanuel DIAS (Directeur du CAP-CS)

En présence des partenaires invités :

Mesdames Françoise AZAIS (Mairie de Tonnay-Charente), Marie-Chantal PÉRIER (Département), Abélia SIMON (Fédération des Centres Sociaux), Monsieur Arnaud BROUARD (Commissaire aux comptes)

Sont excusés :

Nadine DESCHAMPS (salariée Administrateur), André DEGRÉ et Patrick LARGEAUD (Administrateurs)

1.- Ouverture de la séance par Edith SURMELY, Présidente du CAP-Centre Social.

Edith SURMELY rappelle le contexte et les conditions d'organisation de cette Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration n'a pas souhaité reporter celle-ci en septembre considérant qu'au moment de la décision, le contexte restait trop incertain.

Les votes des différents rapports ainsi que l'élection du Conseil d'Administration se font actuellement en ligne et par correspondance et seront clos le 13 juillet prochain à 18h00.

2.- Tour de table

Présentation des membres composant l'assemblée.

3.- Rapport Moral

Lecture par Edith SURMELY

Vote du Rapport Moral :

POUR	85
CONTRE	02
ABSTENSION	00
NUL	00
Total des votes en ligne et par correspondance	87

4.- Rapport Financier

Il est présenté par le trésorier, Thomas PERTUS.
Le résultat 2019 affiche un déficit de 14 161 euros.

Le directeur indique que ce résultat est en grande partie dû à l'absence d'une subvention concernant la Maison de Services Au public. Pour l'instant elle est couverte par le don de la trésorerie de la Maison de l'Emploi suite à sa fermeture en 2016. Ce don effectué en 2018, nous permet d'absorber ce déficit mais il ne peut apparaître aux différents produits de 2019.

Pour le CAP, l'enjeu est de récupérer cette subvention auprès de l'agglomération dès 2021.

Emmanuel DIAS rappelle que la comptable du CAP-CS a été absente sur la moitié de cet exercice comptable. Nous avons travaillé avec Isabelle BOUTTIER comptable du Centre Social Saint-Éloi (La Rochelle).

Le directeur la remercie pour le travail effectué et félicite les collègues du CAP qui ont aussi pris le relais sur de nombreux domaines.

Vote :

POUR	82
CONTRE	01
ABSTENSION	04
NUL	00
Total des votes en ligne et par correspondance	87

5.- Rapport du Commissaire aux comptes

Lecture du rapport par le commissaire aux comptes Monsieur BROUARD.
Audit réalisé sur l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2019.

Il indique à l'assemblée que les comptes sont sincères et valides et qu'il possède les éléments suffisants pour faire son opinion.

6.- Rapport d'Orientation

Lecture par Estelle RAFFIN-ROQUIER, Secrétaire du bureau.

Dans le rapport d'orientation, il est fait référence à la crise sanitaire que nous traversons.
Ce dernier précise aussi qu'en 2020, le poste d'agent du **Bus France Services** sera pérennisé puisque nous avons obtenu la labélisation et que le contrat à durée déterminée arrive à échéance.

Nous resterons sous-traitants du **GRETA** pour dispenser de la formation. Nous avons été retenus pour le prochain marché public et ce, pour une durée de 3 ans.

Les jeunes qui prévoient de partir au **Japon** ont décidé de reporter leur voyage d'un an.

La municipalité est devenue propriétaire de la parcelle jouxtant le CAP, avenue De Gaulle.

Elle souhaite y construire une maison des associations et des locaux permettant d'améliorer les conditions d'accueil des différents publics du centre social.

Mme PÉRIER, élue au Département nous interpelle sur l'actualité du Garage d'Insertion Rochefort Océan (GIRO).

Le directeur évoque les difficultés qui rendent compliquée la mise en œuvre de ce Garage. Tout d'abord, nous faisons face à de nombreuses contraintes techniques, notamment celles liées aux risques de submersion. De plus, le bâtiment nécessite de nombreux travaux et aménagements. Un programme détaillé sur les différents coûts de l'opération a été envoyé à la CARO. Des interrogations subsistent quant au devenir du projet.

Questions du COUAAC (association adhérente au CAP-CS) envoyée par mail :

« Après lecture du rapport d'orientation et compte tenu de la situation des MSAP : le congé de l'animatrice de la MSAP mobile et le congé maladie de l'animateur de la MSAP fixe (Pascal BAZIN) comment le Centre social va-t-il faire face à cette situation? Qu'en est-il de la pérennisation du poste de l'animatrice de la MSAP mobile? »

Réponse du centre social :

« Pour répondre à ces questions, les MSAP sont désormais labellisées "France Services" et "Bus France Services" depuis janvier 2020.

Ces deux labellisations étaient conditionnées à la formation de deux agents d'accueil par structure (fixe et bus). Pascal BAZIN, Corinne CHARRIER, Emmanuel GARCIA et Brigitte COSYNS, ont donc suivi les sessions de formation en décembre 2020, organisées par l'ensemble des opérateurs (CAF, Pôle Emploi, CARSAT, CPAM, Justice, Impôts, MSA, ANTS....), de manière à assurer la continuité de service en cas de maladie ou pendant les périodes de congés.

Nous assurons donc la continuité de service, Emmanuel GARCIA sur les permanences des communes en juillet (les matins), et l'accueil du public de la fixe en relais au CAP, est assuré par Brigitte COSYNS ou Emmanuel GARCIA les après-midi.

En août Corinne CHARRIER sera sur les communes les matins et au CAP les après-midis. De cette manière, le service peut être rendu sans interruption pendant tout l'été.

Le contrat en CDD de Corinne se terminait fin juin. Compte-tenu de la labellisation de la permanence mobile et des bons résultats de fréquentation sur les communes, elle est passée en CDI, à temps plein bien-sûr, depuis le 1er juillet ».

7.- Budget Prévisionnel

Lecture par Nathalie FAVROULT, Trésorière adjointe.

Rappel du contexte particulier cette année. Le Budget a été retravaillé en tenant compte des impacts de la crise sanitaire.

En effet, du côté des charges, ce budget intègre les coûts liés aux différents protocoles sanitaires (achat de matériel, masques, protections, renforcement du personnel...), mais nous avons tenu compte aussi des dépenses qui n'ont pas été effectuées durant la période de confinement.

Du côté des produits, nous avons une perte de la participation des usagers puisque nous avons dû arrêter une grande partie de nos activités.

Le centre social a bénéficié de l'activité partielle pour une partie de ses salariés.

Vote du Rapport d'Orientation et du Budget Prévisionnel :

POUR	77
CONTRE	02
ABSTENSION	04
NUL	00
Total des votes en ligne et par correspondance	83

8.- Rapport d'Activités

Lecture par Emmanuel DIAS.

Le directeur présente les deux secteurs :

⇒ **Enfance-Jeunesse** qui affiche une augmentation de la fréquentation par rapport à 2018 ;

⇒ **Adultes-Familles** avec le bilan des activités du secteur adultes, et des actions collectives familles ;
ainsi que l'activité du Pilotage qui permet d'assurer le fonctionnement de l'ensemble des activités.

Intervention des partenaires

Mairie

Madame AZAIS souligne le bon travail réalisé par le CAP. La mairie essaie et continuera de faire le maximum pour accompagner les projets du CAP, et donc des habitants.

Conseil départemental

Madame PÉRIER indique que le département sera toujours à l'écoute du centre social.

Elle se dit admirative de toutes les actions développées sur le territoire.

Les informations sont remontées régulièrement au département.

Le directeur remercie le département pour le maintien des subventions sur la période de crise sanitaire et leur versement rapide en début d'année.

Fédération départementale des Centres Sociaux

Madame Simon se dit entièrement satisfaite de ce qui se passe dans les centres sociaux. Elle évoque les formations proposées par la Fédération pour accompagner les administrateurs.

Deux administrateurs du CAP ont d'ailleurs suivi ces formations et sont inscrits sur la prochaine session.

La Fédération est à l'écoute et disponible pour tous les centres.

Edith SURMELY, Présidente du CAP interpelle la Fédération quant à une éventuelle réflexion autour de l'emploi père des agents France Services. Dans notre convention, leur métier n'est pas mentionné.

Madame Simon fera remonter lors d'un prochain bureau fédéral.

Remarque d'une adhérente envoyée par mail :

« Bonjour,

Je viens de voter et vraiment bravo pour le rapport qui est clair et précis et pour tout le travail effectué en restant sur des valeurs essentielles. Vraiment bravo !!!

Cordialement. »

9.- Élection du Conseil d'Administration :

06 sièges sont à pourvoir :

Sont candidats :

- André DEGRÉ
- Arlette IMBERT
- Catherine LOUAA
- Estelle RAFFIN-ROQUIER

Sont élus :

Pour la liste complète (les 4 candidats)	78 voix
André DEGRÉ	84 voix
Arlette IMBERT	81 voix
Catherine LOUAA	83 voix
Estelle RAFFIN-ROQUIER	84 voix
Bulletins nuls	02
Total des votes en ligne et par correspondance	84

La Présidente remercie l'assemblée et invite les participants à partager un moment convivial.

Secrétaire de séance
Estelle RAFFIN-ROQUIER.